

DEPP A3 Data scientist sur le financement de l'éducation F/H

Ref : 2023-1219089

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

Administration Centrale
MENJ - MESR
DEPP Sous-direction : Sous-direction des synthèses
Bureau et secteur : Bureau du compte de l'éducation et du patrimoine des établissements (DEPP A3)
Adresse : 61-65 rue Dutot – 75732 Paris cedex ...

Localisation

61-65 rue Dutot – 75732 Paris cedex 15

Domaine : Organisation, contrôle et évaluation

Nature de l'emploi

Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels

Expérience souhaitée

Débutant

Rémunération

(fourchette indicative pour les contractuels)

Non renseigné

Catégorie

Catégorie A (cadre)

Management

Non

Télétravail possible

Oui

Vos missions en quelques mots

Le (ou la) titulaire du poste est principalement responsable des sujets relatifs au financement de l'enseignement supérieur et de la formation continue, soit près d'un tiers de la dépense intérieure d'éducation, dans un contexte de hausse continue des effectifs d'étudiants et de demandes d'évaluation accrues. Il s'inscrit dans un travail collectif pour élaborer et analyser le

compte de l'éducation. Ses missions allient donc à la fois des travaux de production, de synthèses et d'études.

Son travail de production consiste à exploiter de nombreuses sources, notamment le budget de l'État pour l'enseignement supérieur, les comptes des universités ou d'autres écoles ainsi que le financement de la formation continue. Il échange avec de nombreux fournisseurs, actualise, confronte et traite les données de manière à identifier le périmètre à retenir et de les caractériser sous différents angles d'analyse. Ses résultats alimentent le compte de l'éducation, en étroite collaboration avec les membres du bureau, cet important travail d'équipe étant le garant de la cohérence d'ensemble.

Le (ou la) titulaire du poste participera aux opérations nécessaires au prochain changement de base du compte de l'éducation, afin de faire évoluer le cadre conceptuel et les méthodes mises en œuvre. Dans cette optique, il s'inscrit dès son arrivée dans une démarche qualité en cours afin d'améliorer le processus du compte de l'éducation et de l'enrichir avec l'optique d'analyses objectivées au niveau le plus fin possible.

Le (ou la) titulaire du poste contribue à la réponse aux questions régulières sur le financement de l'éducation, qu'elles émanent d'interlocuteurs internes au ministère ou extérieurs (questionnaires parlementaires, Cour des Comptes, etc.). Il participe aux études statistiques sur cette thématique, en propre ou en collaboration avec l'ensemble de l'équipe, et rédige dans les publications de la DEPP (Notes d'Information, L'état de l'École, Repères et références statistiques, l'Éducation nationale en chiffres, Géographie de l'École, Éducation & formations, Document de travail). Il alimente enfin une veille collective sur les différentes mesures ayant un impact sur le financement de l'éducation.

Profil recherché

Connaissances :

Méthodes statistiques de traitement de l'information : analyse, synthèse et restitution de données chiffrées

Maîtrise de R

Connaissance du système éducatif et de son financement

Des bases en comptabilité seraient un plus

Compétences :

Rigueur et fiabilité

Sens de l'organisation

Savoir travailler en équipe

Capacité de raisonnement analytique

Esprit de synthèse

Jouer un rôle de conseil et d'aide à la décision

Savoir planifier et respecter des délais

Éléments de candidature

Personne à contacter

sylvie.rousseau@education.gouv.fr

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Aucune candidature en ligne ne sera prise en compte. Veuillez contacter directement le service recruteur.

Personne à qui adresser les candidatures (mail) :

Sylvie ROUSSEAU, cheffe du bureau DEPP-A3, sylvie.rousseau@education.gouv.fr, 01 55 55 74 49

Nathalie CARON, sous-directrice des synthèses DEPP-A, nathalie.caron@education.gouv.fr, 01 55 55 72 10

Autre personne à contacter (mail) :

recrutement-depp@education.gouv.fr

Conditions particulières d'exercice

néant

Statut du poste

Vacant à partir du 01/09/2023

Métier de référence

Chargée / Chargé d'études et d'enquêtes

Qui sommes nous ?

La direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) est le service statistique ministériel de l'éducation. La sous-direction des synthèses est chargée de la conception et de la gestion du système d'information statistique relatif aux ressources et moyens de l'éducation, aux personnels de l'éducation nationale, à l'insertion des jeunes, à la formation continue et à l'apprentissage. Elle coordonne et met à jour l'ensemble des nomenclatures et des répertoires des systèmes d'information du ministère. Le bureau du compte de l'éducation et du patrimoine des établissements est chargé des statistiques sur le financement alloué au système éducatif français. Il dresse le compte de l'éducation qui répond à des questions du type : À combien s'élève la dépense d'éducation en France ? Comment a-t-

elle été impactée par la crise de la COVID-19 ? Quel est son poids dans le PIB ? Qui la finance ? A quoi les moyens sont-ils consacrés ? Quels sont les coûts moyens par élève ou étudiant aux différents stades de leur formation ? Comment ces indicateurs ont-ils évolué au fil du temps ? Comment la France se situe-t-elle par rapport à d'autres pays ? A ce titre, le bureau conçoit et gère le système d'information statistique sur les dépenses d'éducation, depuis la maternelle jusqu'à l'enseignement supérieur, en incluant aussi la formation continue. Il rassemble et synthétise de très nombreuses informations, de nature comptable ou statistique (par exemple, budget de l'Etat

consacré à l'éducation, comptes financiers des collectivités territoriales et d'établissements d'enseignement, financement de l'apprentissage, etc.). Il réalise des enquêtes sur des volets spécifiques. La méthodologie est inspirée de la comptabilité nationale, dont le compte de l'éducation est un compte satellite. Le bureau est en relation avec de nombreux interlocuteurs, au sein des ministères en charge de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, du budget, du travail, de l'agriculture, des collectivités territoriales, etc. ou d'autres organismes généralement publics (Insee, France Compétences, etc.). Le bureau répond également aux différents questionnaires internationaux sur le financement de l'éducation (UNESCO, OCDE, EUROSTAT, Commission Européenne). Il représente la France dans les instances internationales consacrées à ce domaine et participe à des travaux d'harmonisation et de comparaisons internationales à des fins d'études. Le bureau répond aux demandes régulières sur le thème du financement de l'éducation, qu'elles émanent d'acteurs institutionnels (Assemblée Nationale, Sénat, Cour des Comptes, etc.) ou autres. Il réalise des études sur cette thématique qui sont publiées pour la plupart dans les collections de la DEPP.

EFFECTIFS DE LA STRUCTURE : 6A : B : C :